

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU MERCREDI 29 JUILLET 2020 A 19 H 30**

Présents : DEGENEVE Alain, CRAYSTON José, SONGIS-WOJCIK Karine, DEGENEVE Jean-Pierre, FROSSARD Nicolas, COLLOUD Grégory, COLLOUD Jean-François, GOUSSARD Jean-Claude, MACHAL Lukasz, MERMET-BOUVIER Solange, MOREL-CHEVILLET Claude, PERRIN Dorothée, VUATTOUX Rémy.

Absents excusés : BOINNARD Elise, GUERINEAU Maxime.

Monsieur VUATTOUX Rémy a été nommé secrétaire de séance.

ADOPTION A L'UNANIMITE DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2020.

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : fixation du tarif de la cantine scolaire pour l'année 2020/2021. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes présentés :

• **Budget principal M14**

Section de fonctionnement

Recettes arrêtées à la somme de ..... 852.236,62 €  
Dépenses arrêtées à la somme de ..... 658.911,86 €  
Résultat de clôture 2019 ..... 193.324,76 €  
La somme de 57.527,56 € est affectée au compte 1068 « Affectation N-1 » pour 30.500,36€, le solde, soit 135.797,20 € à reprendre à la même section 002 « Excédents antérieurs reportés ».

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de ..... 171.661,94 €  
Dépenses arrêtées à la somme de ..... 125.237,53 €  
Résultat de clôture 2019 ..... 46.424,41 €  
à reprendre à la gestion 2020, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

• **Budget Eau/Assainissement M49**

Section d'exploitation

Recettes arrêtées à la somme de ..... 283.984,05 €  
Dépenses arrêtées à la somme de ..... 255.356,86 €  
Résultat de clôture 2019 ..... 28.627,19 €  
à reprendre à la gestion 2020, article 002 « Excédents antérieurs reportés ».

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de ..... 325.836,83 €  
Dépenses arrêtées à la somme de ..... 99.343,00 €  
Résultat de clôture 2019 ..... 226.493,83 €  
à reprendre à la gestion 2020, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

- **Budget Remontées Mécaniques du Col du Feu M43**

Section d'exploitation

Recettes arrêtées à la somme de .....	8.889,86 €
Dépenses arrêtées à la somme de .....	5.620,30 €
Résultat de clôture 2019 .....	3.269,56 €

Le solde à reprendre à la gestion 2020, article 002 « Excédents antérieurs reportés ».

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de .....	47.935,77 €
Dépenses arrêtées à la somme de .....	0 €
Résultat de clôture 2019 .....	47.935,77 €

à reprendre à la gestion 2020, article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement ».

- **Budget Caveaux M49**

Section d'investissement

Recettes arrêtées à la somme de .....	00,00 €
Dépenses arrêtées à la somme de .....	10.430,00 €
Résultat de clôture 2019 .....	-10.430,00 €

### APPROBATION COMPTES DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2019 (budget principal, Eau/Assainissement, Caveaux, Remontées mécaniques du Col du Feu) de Madame le Trésorier Payeur.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets présentés :

- **Budget principal M14**

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	939.476,22 €
---	--------------

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	148.487,97 €
---	--------------

- **Budget Eau/Assainissement M49**

Section d'exploitation

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	215.627,19 €
---	--------------

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	393.972,25 €
---	--------------

- **Budget Caveaux M49**

Section d'exploitation

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	10.730,00 €
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de .....	20.860,00 €
---	-------------

• **Budget Remontées mécaniques du Col du Feu M43**

Section d'exploitation

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de ..... 7.738,07 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées et arrêtés à la somme de ..... 50.873,84 €

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal, après examen des différentes demandes, décide d'attribuer à l'unanimité les subventions suivantes :

Ski-Club Lullinois.....	3.000,00 €
OCCE Coopérative scolaire « Les Petits Fûtés ».....	3.500,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Bellevaux/Lullin/Boège.....	500,00 €
Les amis du Forchat .....	450,00 €
MJC du Brevon .....	350,00 €
Attitud'Altitudes.....	350,00 €
Comité des Fêtes de Lullin.....	350,00 €
Bell'Gym Club .....	150,00 €
Société des Anciens combattants .....	150,00 €
Club des Seniors « Les Edelweiss ».....	150,00 €
Le Chœur du Brevon .....	100,00 €
Mutame Savoie Mont Blanc.....	39,00 €
<b>Soit au total .....</b>	<b>9.089,00 €</b>

Par ailleurs le Conseil Municipal prévoit exceptionnellement des crédits à hauteur de **2 000 €** pour les manques à gagner ou pertes financiers liés au contexte sanitaire COVID-19. Pour bénéficier d'une participation à ce titre, les associations devront en faire la demande par écrit auprès de la mairie. Le Conseil Municipal statuera sur les demandes au cas par cas.

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par le Directeur départemental des Finances Publiques en date du 2 juin sollicitant une liste de proposition pour les membres de la commission communale des impôts directs. Compte-tenu de la taille de la commune (< à 2 000 habitants), le conseil municipal doit proposer une liste de 24 contribuables parmi lesquels la Direction Générale des Finances Publique désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour être membres de la CCID. Le maire est en outre président de la commission.

Le Conseil Municipal valide la liste proposée, ci-après.

M.	BERNAZ	Joseph	27/11/1941	930 Route du Brevon 74470 LULLIN
M.	DUPRAZ	Denis	15/02/1954	94 Route de la Côte 74470 VAILLY
M.	GEROLA	Gerald	31/01/1965	1420 Route de la Plagne 74470 LULLIN
M.	VUATTOUX	Laurent	14/06/1967	110 Route de Leschaux 74470 LULLIN
MME	SONGIS-WOJCIK	Karine	30/10/1975	1115 Route de Chez Jacquin 74470 LULLIN
MME	BOINNARD	Elise	20/09/1987	145 Impasse du Clos Devant 74470 LULLIN
MME	PERRIN	Dorothée	23/12/1982	27 Rue du Bourg 74470 LULLIN
M.	GOUSSARD	Jean-Claude	28/08/1958	355 Route du Brevon 74470 LULLIN
M.	JOLLY	Jean	19/06/1969	260 Chemin de Pimberly 74470 LULLIN
MME	MORELLO	Léa	08/04/1993	450 Route du Col de Terramont 74470 LULLIN
M.	COLLOUD	Jean-François	22/12/1966	248 Route du Col des Arces 74470 LULLIN
M.	FROSSARD	Pascal	11/04/1963	27 Allée du Four 74470 LULLIN
MME	DEGIRON	Charlotte	05/02/1990	Le Cairn Rue du Bourg 74470 LULLIN
M.	DEGENEVE	Jean-Pierre	12/05/1957	891 Route de Chez Jacquin 74470 LULLIN
MME	MERMET-BOUVIER	Solange	09/11/1983	57 Place des Remparts 74470 LULLIN
M.	CRAYSTON	José	16/10/1961	140 Chemin de la Grange des Bois 74470 LULLIN
MME	WOJCIK	Chloé	06/05/2001	1115 Route de Chez Jacquin 74470 LULLIN
M.	COLLOUD	Dimitri	06/09/1993	450 Route du Col de Terramont 74470 LULLIN
M.	MAXIT	Vincent	28/03/1993	125 Impasse du Clos Devant 74470 LULLIN
MME	JACQUOT	Camille	11/11/1991	799 Route du Brevon 74470 LULLIN
M.	GUERINEAU	Maxime	24/03/1984	125 Chemin de la Sciaux 74470 LULLIN
MME	MERMET-BOUVIER	Méïssa	05/09/1986	57 Place des Remparts 74470 LULLIN
MME	DUPRAZ	Sophie	19/05/1987	166 Chemin des Recueillères 74470 LULLIN
MME	FROSSARD	Emilie	21/05/1996	27 Allée du Four 74470 LULLIN

## NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commission de contrôle est composée, dans les communes de moins de 1 000 habitants d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le président du TGI.

Dans un courrier en date du 20 juin 2020, le préfet a sollicité la désignation, par la commune, de deux candidats (un titulaire et un suppléant) pour les délégués du président du tribunal judiciaire.

Sont proposés : Mme Christiane DEGENEVE (titulaire) et M. Jean-Yves COHEN (suppléant).

## DESIGNATION D'UN SUPPLEANT AU MAIRE POUR LE COMITE DE RIVIERES DU BASSIN VERSANT DES DRANSES ET DE L'EST LEMANIQUE (SIAC)

Monsieur la Maire informe le Conseil Municipal qu'un suppléant au Comité Rivières du SIAC doit être désigné, en cas d'empêchement du Maire d'assister à une réunion. Monsieur GOUSSARD Jean-Claude annonce sa candidature laquelle est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Monsieur le Maire informe que le contrat de vérification des installations électriques des bâtiments de la commune conclu avec l'APAVE est arrivé à échéance le 30 juin 2020, et

présente la proposition de renouvellement de contrat de l'APAVE pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 pour un montant annuel de 1 249.60 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire au contrat proposé par l'APAVE, et charge Monsieur le Maire des formalités administratives.

### **DETERMINATION DU TARIF CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Monsieur le Maire propose que le tarif du ticket de cantine passe de 5,05 € à 5,10 € au 1<sup>er</sup> septembre 2020 (idem SIVU de l'Ecole Intercommunale du Val d'Hermone), soit une hausse de 0,05 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adoption d'une délibération en ce sens.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Lors du dernier bureau communautaire il a été décidé de reconstituer le Comité de Pilotage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) dénommé COP15, lequel doit être constitué d'élus municipaux (2 titulaires et 2 remplaçants).

La CCHC demande à chaque commune de désigner des représentants pour le COP 15.

Sont désignés :

Titulaires : Alain DEGENEVE et Nicolas FROSSARD

Suppléants : José CRAYSTON et Rémy VUATTOUX.

***PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE  
LE 17 SEPTEMBRE 2020***

Le Maire  
Alain DEGENEVE

